
Adresse des juges et du commissaire national du tribunal du district de Doullens (Somme), qui expriment leur indignation à la nouvelle de l'attentat contre la représentation nationale, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges et du commissaire national du tribunal du district de Doullens (Somme), qui expriment leur indignation à la nouvelle de l'attentat contre la représentation nationale, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 451;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20643_t1_0451_0000_8

Fichier pdf généré le 23/01/2023

